

## CERCLE de SILENCE de TOULOUSE

Le Cercle de silence de Toulouse aura le mardi 27 janvier 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

*Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre !!! est important que nous invitions de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !*

**Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse !** Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

### **Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 22 janvier 2026 obtenues grâce à la CIMADE**

Les travaux nécessités par la vétusté de certains secteurs ont débuté. Il n'y a plus donc que 90 places. Le projet d'installer des lits superposés, qui est contesté autant par les retenus que les personnels de la PAF, a été validé par la commission de sécurité.

Un membre du consulat d'Algérie est venu voir un retenu, ce qui est très exceptionnel et ce qui laisse penser que la délivrance des laissez-passer consulaires va peut-être reprendre, d'autant que la même démarche aurait eu lieu au CRA de Vincennes.

Plusieurs placements aberrants résultant de la frénésie d'arrestations ont été cassés par le Juge des Libertés et de la Détention (JLD), ce qui permet de garder un peu d'espoir. Mais au CRA de Metz, une mère de famille trentenaire Kosovare en France depuis onze ans a été expulsée ce lundi 19 janvier laissant ses deux filles de 3 ans et 6 ans, françaises, scolarisées et recueillies par des amies...

**Le Cercle des Voisins nous rappelle que le 6 février est la journée mondiale de Commémoration pour les personnes migrantes mortes ou disparues aux frontières.** Cette journée d'hommage permet de rappeler qu'il y a des personnes, des vies humaines, derrière les chiffres souvent instrumentalisés. Une manifestation sera peut-être organisée à Toulouse. Si c'est le cas, nous vous enverrons un message pour en donner le lieu et l'heure.

**L'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE) milite contre l'enfermement, sous toutes ses formes, subi par les personnes étrangères et défend leur accès effectif aux droits fondamentaux, sans distinction de genre, de langue, de nationalité, d'opinion politique, d'orientation sexuelle, d'origine ou de religion.**

L'OEE a produit une série de podcasts sur la question des migrants que vous pouvez écouter sur le site de Spectre à l'adresse

<https://spectremedia.org/sans-retenu/?playing=2496> .

Nous vous recommandons particulièrement le podcast numéro 5 « Intervenir dans les CRA : le combat continue ! » par [OEE](#) et [La Cimade](#). En 22 minutes, Justine (responsable rétention à La Cimade) et Maité (intervenante juridique au centre de rétention administrative (CRA) d'Hendaye) évoquent leur mission d'information et d'aide juridique auprès des personnes étrangères retenues

dans les CRA ; mission qui s'exerce dans le cadre d'un marché public passé avec le ministère de l'intérieur.

**L'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE) organise avec la CIMADE une réunion publique « Pacte européen sur la migration et l'asile : Enfermement partout, droits nulle part ».** La réunion aura lieu en présentiel lundi 9 février 2026 de 18h à 20h à la Cimade, [91 rue Oberkampf, 75011 Paris](https://www.cimade.org/fr/91-rue-oberkampf-75011-paris) mais **vous pouvez y assister en visio en vous inscrivant sur**

[https://zoom.us/webinar/register/WN\\_ycED3ulGR2WeDAbLwsuGig#/registration](https://zoom.us/webinar/register/WN_ycED3ulGR2WeDAbLwsuGig#/registration)

et vous recevrez le lien du webinaire qui va traiter les questions suivantes :

Le Pacte européen sur la migration et l'asile, adopté au printemps 2024, se compose de dix textes législatifs (règlements et directive) concourant tous à un même objectif : réduire drastiquement l'accès à l'asile et expulser sans délai les personnes auxquelles il aura été refusé.

A quelques mois de son entrée en application, l'OEE vous propose un éclairage sur cet ensemble touffu et opaque, donnant à voir l'extension des mesures de contrôle et de coercition mises au service de cette politique du rejet.

Un décryptage d'autant plus nécessaire que les options répressives et le recours à l'enfermement qui irriguent tout le pacte sont délibérément masqués par une approche gestionnaire de la migration et un appel incantatoire au respect des droits fondamentaux contredit par l'objet même du Pacte.

La prochaine réunion publique de l'OEE offrira un décryptage en trois temps :

- Introduction au Pacte : l'enfermement omniprésent (La Cimade)
- Fichage : tracer pour mieux contrôler (Gisti)
- A la frontière : le tri derrière les barreaux (Anafé)

Propos conclusifs. Les interventions seront suivies d'un débat avec la salle.

Nous vous rappelons que, sur le site <http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/> vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

\*\*\*\*\*

Nous espérons que votre santé est bonne, que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse

